

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01314

Numéro SIREN : 430 130 393

Nom ou dénomination : ODICEO

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/050990

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/050990**
n°de gestion : **2000B01314**
n°SIREN : **430 130 393 RCS Lyon**

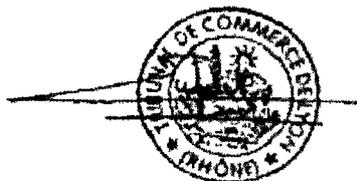
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 22/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ODICEO - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
115 boulevard Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4966551



4966551

Bilan Actif

		30/09/2017			30/09/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	154 020	120 192	33 828	8 958
	Fonds commercial (1)	3 153 465		3 153 465	3 153 465
	Autres immobilisations incorporelles	37 747	3 728	34 019	36 116
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	219 451	80 709	138 742	152 178
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	553 216	424 499	128 717	110 473
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	392 248	84 000	308 248	309 248	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	88 610		88 610	86 279	
TOTAL (II)	4 598 757	713 127	3 885 629	3 856 718	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	206 917		206 917	193 087
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 319 747	203 569	3 116 178	2 903 662
	Autres créances	387 153		387 153	351 720
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	24 274	684	23 591	23 800	
DISPONIBILITES	585 179		585 179	530 311	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	108 103		108 103	105 200
	TOTAL (III)	4 631 373	204 253	4 427 121	4 107 780
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	9 230 130	917 380	8 312 750	7 964 498	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

88 610

86 279

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/09/2017	30/09/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	275 000	275 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	125 000	125 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 500	27 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 385 299	1 992 220
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	604 827	573 079
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		3 417 626	2 992 799
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	237 696	290 610
	Provisions pour charges		
Total des provisions		237 696	290 610
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	360 076	543 281
	Emprunts et dettes financières divers	9 405	30 475
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 133	151 270
	Dettes fiscales et sociales	2 505 498	2 553 095
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	34 369	15 145	
Produits constatés d'avance (1)	1 470 947	1 387 823	
Total des dettes		4 657 428	4 681 089
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		8 312 750	7 964 498
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		604 827,09	573 078,98
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 468 166	4 359 588
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 762	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	10 635 266	151 288	10 786 554	10 738 627
	Montant net du chiffre d'affaires	10 635 266	151 288	10 786 554	10 738 627
	Production stockée			13 830	36 053
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			21 556	2 067
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			305 682	228 883
	Autres produits			2 187	895
	Total des produits d'exploitation (1)				11 129 809
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 365 898	2 189 689
	Impôts, taxes et versements assimilés			361 909	413 727
	Salaires et traitements			5 011 476	5 044 872
	Charges sociales du personnel			2 166 860	2 227 066
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			110 207	94 816
Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			54 203	38 668	
Dotations aux provisions			127 739	120 894	
Autres charges			29 966	11 952	
Total des charges d'exploitation (2)				10 228 259	10 141 684
RESULTAT D'EXPLOITATION				901 550	864 841

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		30/09/2017	30/09/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		901 550	864 841
Opéra. com.m.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	15 011	10 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	26	(102)
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	26	
	Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		15 062	9 898
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	209	
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 089	13 465
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		8 298	13 465
RESULTAT FINANCIER		6 764	(3 567)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		908 314	861 273
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	28 961	10 734
	Sur opérations en capital	700	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	19 051	
Total des produits exceptionnels		48 712	10 734
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	46 743	30 000
	Sur opérations en capital	6 984	5 982
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		53 727	35 982
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 015)	(25 248)
PARTICIPATION DES SALARIES		94 611	81 632
IMPOTS SUR LES BENEFICES		203 861	181 314
TOTAL DES PRODUITS		11 193 584	11 027 157
TOTAL DES CHARGES		10 588 757	10 454 078
RESULTAT DE L'EXERCICE		604 827	573 079
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		15 000	10 000
(3) dont produits concernant les entreprises liées		1 820	5 106
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 312 750** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 193 584** euros et un total **charges** de **10 588 757** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **604 827** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2016** et finit le **30/09/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent clos le **30/09/2016** avait une durée de **12** mois.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production.

Les malis de fusion issus des fusions des années antérieures et figurant au bilan ont été affectés aux fonds de commerce ; les fonds de commerce ont fait l'objet d'une analyse basée sur le CA généré et

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

communément admise dans la profession. Ce test n'a à ce jour pas mis en évidence de perte de valeur au 30/09/2017.

La société ODICEO a procédé le 21 décembre 2015 à l'acquisition de l'usufruit de 99 parts sociale de la SCI DAPHNIS pour une durée expirant le 31 décembre 2033. La valeur de l'usufruit a été constituée par actualisation du flux des revenus futurs perçus pendant la durée de l'usufruit.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

* Concessions, logiciels et brevets :	12 mois
* Autres immobilisations incorporelles :	18 ans (usufruit temporaire de parts sociales)
* Matériel et outillage :	3 à 4 ans
* Agencements :	8 à 10 ans
* Matériel de transport :	4 à 5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 4 ans
* Mobilier :	4 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition. Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ;

Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres de la filiale.

Stocks et en cours

Les encours de production sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers et valorisés au prix de vente diminué d'une réfaction de 45% ; une analyse de chaque dossier est réalisée afin de déterminer ou non l'opportunité d'une provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes .

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.55 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover moyen
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Ils s'élèvent à 314 200 euros au 30 septembre 2017.

Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.

Aucun versement complémentaire n'a été pris en charge sur l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous-compte 645 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation d'un crédit d'impôt pour un montant de **161 880 euros**.

Le crédit d'impôt de l'année **2016** a été notamment affecté au renforcement du fonds de roulement et au soutien des efforts en matière d'investissements, d'innovation, de formation et de prospection de nouveaux marchés.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 283 494		61 738			3 345 232
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 283 494		61 738			3 345 232
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	214 274		5 177			219 451
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	159 232		28 463			187 695
Matériel de transport	44 913				13 748	31 165
Matériel de bureau, mobilier	323 129		42 410		31 183	334 356
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	741 548		76 049		44 931	772 666
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	393 248				1 000	392 248
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	86 279		12 367		10 037	88 610
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	479 528		12 367		11 037	480 858
TOTAL	4 504 570		150 154		55 968	4 598 757

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	84 955	38 965		123 920
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 955	38 965		123 920
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	62 096	18 612		80 709
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	129 906	5 693		135 600
	Matériel de transport	44 913		13 748	31 165
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	241 981	46 936	31 183	257 734
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	478 897	71 242	44 931	505 207	
TOTAL		563 852	110 207	44 931	629 127

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	290 610	127 739	180 653	237 696	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		290 610	127 739	180 653	237 696
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	84 000			84 000
	Sur stocks et en-cours	152 751	54 203	3 385	203 569
	Sur comptes clients	474	209		684
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	237 225	54 413	3 385	288 253
TOTAL GENERAL		527 835	182 151	184 038	525 948
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		181 942 209	164 987 19 051	
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)		88 610	88 610
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	244 004	244 004	
	Autres créances clients	3 075 744	3 075 744	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 790	2 790	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	245	245	
	Impôts sur les bénéfices	4 234	4 234	
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 973	35 973	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	263 897	263 897	
	Groupe et associés (2)	827	827	
	Débiteurs divers	79 188	79 188	
	Charges constatées d'avances	108 103	108 103	
TOTAL DES CREANCES		3 903 613	3 903 613	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 762	2 762		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	357 314	168 052	189 262	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 851	1 851		
	Fournisseurs et comptes rattachés	277 133	277 133		
	Personnel et comptes rattachés	848 210	848 210		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	796 613	796 613		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	722 699	722 699		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	137 616	137 616		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	7 914	7 914		
	Autres dettes	34 369	34 369		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 470 947	1 470 947			
TOTAL DES DETTES		4 657 428	4 468 166	189 262	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		50 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		235 187			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	1 769 616	Clientèle
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	1 383 849	Malis de Fusion
TOTAL	3 153 465	

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/09/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	5 500,00	50,0000	275 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	5 500,00	50,0000	275 000,00

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Produits à recevoir		743 013
Autres créances clients		455 578
<i>Clients factures à établir</i>	215 982	
<i>Fact a établir groupe</i>	239 596	
Autres créances		287 434
<i>Indemnités Iys</i>	245	
<i>Etat produits a recevoir</i>	263 897	
<i>Intérêts c/c à rec</i>	11	
<i>Axa-diot</i>	23 282	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

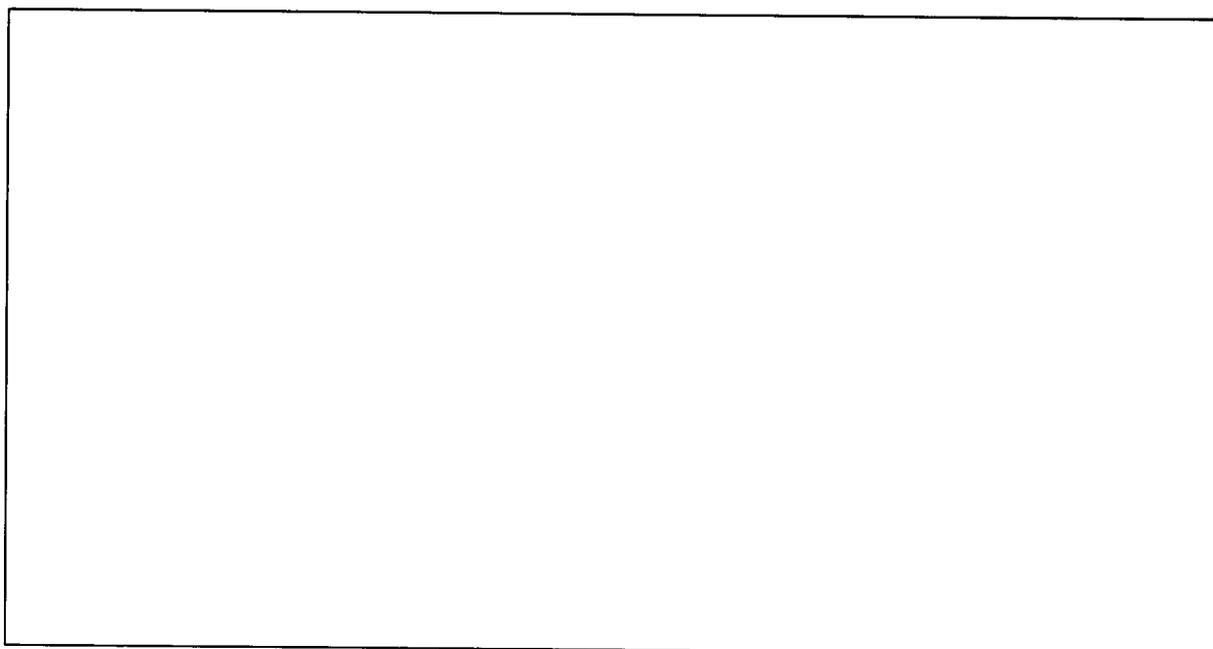
30/09/2017

Total des Charges à payer		1 401 448
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 369
<i>Ice n s/emprunts</i>	702	
<i>Frais bancaires à payer</i>	2 667	
Emprunts et dettes financières divers		6 466
<i>Associés / intérêts courus</i>	6 466	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		140 186
<i>Fourn / factures non parvenues</i>	59 524	
<i>Fnp groupe</i>	80 662	
Dettes fiscales et sociales		1 226 728
<i>Personnel / congés à payer</i>	369 473	
<i>Personnel / prov rtt</i>	97 814	
<i>Personnel / primes à payer</i>	256 690	
<i>Org.sociaux. / congés à payer</i>	188 044	
<i>Org scx cs prov rtt</i>	48 745	
<i>Org sociaux / primes</i>	128 345	
<i>Cap / taxe apprentissage</i>	26 108	
<i>Cap / formation professionnell</i>	50 222	
<i>Cap / effort construction</i>	43 948	
<i>Cap / cet</i>	9 430	
<i>Cap / autres charges</i>	7 907	
Autres dettes		24 700
<i>Clients rrr à accorder</i>	13 420	
<i>Avoirs à établir groupe</i>	11 280	

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

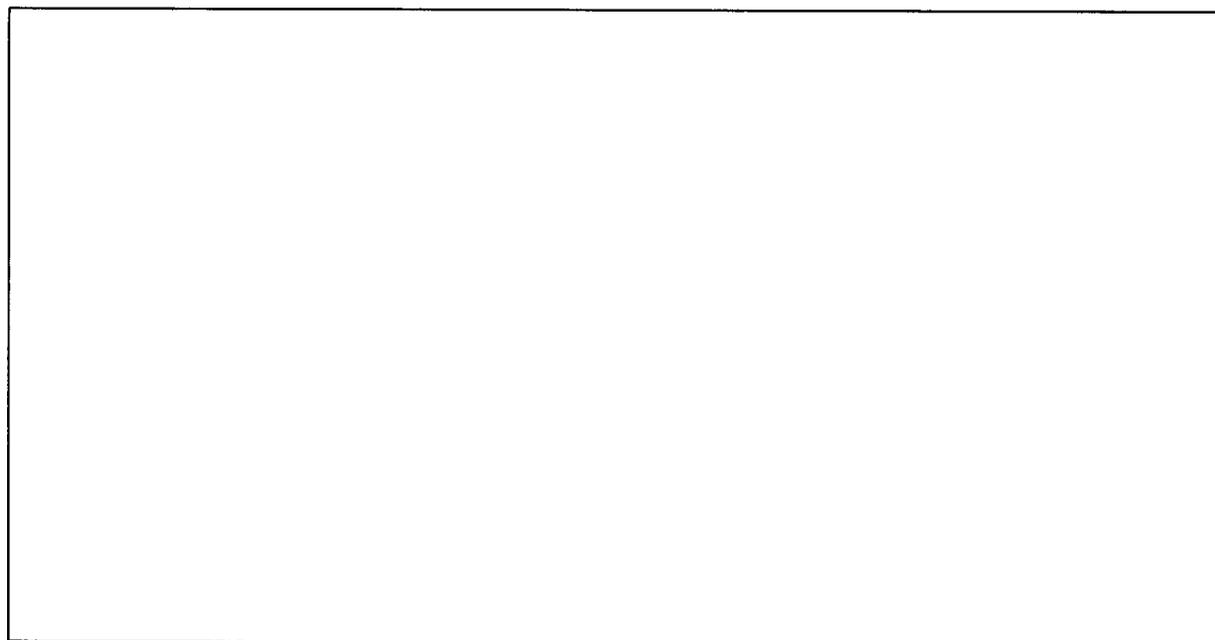
Etat exprimé en euros	30/09/2017	30/09/2016	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 470 947	1 387 823	83 124	5,99
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 470 947	1 387 823	83 124	5,99



ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2017	30/09/2016	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	108 103	105 200	2 903	2,76
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	108 103	105 200	2 903	2,76



Effectif moyen

30/09/2017

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	28	
	Professions intermédiaires		
	Employés	72	
	Ouvriers		
	TOTAL	100	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnité départ à la retraite		314 200	
		314 200	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		314 200	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Hypothèses de calcul de l'engagement retraite

Taux d'actualisation 2.08%

Revalorisation des salaires 1%

Départ volontaire à 65 ans

Table de mortalité INSEE 2012

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	908 314	205 533	702 781
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(99 626)	(1 672)	(97 954)
RESULTAT COMPTABLE	808 688	203 861	604 827

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2017

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Effort construction	22 499
	Participation	94 611
	CICE 30092017	127 392
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		244 502

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	SADEC AKELYS							
	30/09/2017	30/09/2016	%	%	30/09/2017	30/09/2016	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	6 500	6 360	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	6 500	6 360	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 500	6 360	100,00	100,00				

ODICEO
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 275 000 euros
Siège social : 115 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE
430 130 393 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2017

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2017, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Notre Cabinet continue de développer son offre en matière de conseil et d'accompagnement afin de proposer des services attractifs aux clients et prospects. Les activités traditionnelles connaissent une concurrence accrue et nécessitent une adaptation des outils aux nouvelles technologies, qui explique l'évolution modérée du chiffre d'affaires.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Octobre 2017 sont le maintien de nos efforts afin d'accroître notre productivité.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 septembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

SOCIETE ODICEO ENTREPRENEURIAT & INNOVATION

Participation à hauteur de 100%.

Ladite société a réalisé un chiffre d'affaires au 30 Septembre 2017 de 150 219 € et dégagé un résultat de 8 197 €.

JNH ET EXPACOM

participation de 99,87% du capital de la société :

Ladite société a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice courant au 30 Septembre 2017 de 343 265 € et dégagé un résultat de 6 348 €.

Nous vous rappelons en outre, la prise de participation intervenue le 10 Janvier 2017 à hauteur de 50% de la société CENSE, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège est 115, Boulevard Stalingrad 69100, immatriculée sous le numéro 824 538 748 R.C.S. LYON.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après qu'au dernier jour de l'exercice la proportion du capital détenue par le personnel salarié de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 dudit Code s'élevait à plus de 3%.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 786 554 euros contre 10 738 627 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,44%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 343 255 euros contre 267 898 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 28,12%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 365 898 euros contre 2 189 689 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,04%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 361 909 euros contre 413 727 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,52%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 5 011 476 euros contre 5 044 872 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,66%.

Le montant des charges sociales s'élève à 2 166 860 euros contre 2 227 066 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,70%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 100 personnes contre 100 personnes pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 292 149 euros contre 254 378 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,84%.

Le montant des autres charges s'élève à 29 966 euros contre 11 952 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 150,71%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 10 228 259 euros contre 10 141 684 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,85%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 901 550 euros contre 864 841 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,24%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 6 764 euros (- 3 567 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 908 314 euros contre 861 273 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,46%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -5 015 euros contre -25 248 euros pour l'exercice précédent,
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion d'un montant de 94 611 euros contre 81 632 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 203 861 euros contre 181 314 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017 se solde par un bénéfice de 604 827 euros contre un bénéfice de 573 079 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,53%.

Au 30 septembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 312 750 euros contre 7 964 498 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,37%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 604 827 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 au compte « autres réserves »

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 417 626 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES	ABATTEMENT	
30/09/2016	180 000 €	Eligibles à la réfaction de 40 %	360 €
		Non éligibles à la réfaction de 40%	179 640 €
30/09/2015	180 000 €	Eligibles à la réfaction de 40 %	360 €
		Non éligibles à la réfaction de 40%	179 640 €
30/09/2014	180 000 €	Eligibles à la réfaction de 40 %	360 €
		Non éligibles à la réfaction de 40%	179 640 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Nous vous précisons toutefois qu'au titre des charges non admises en déduction du résultat fiscal une somme de 117 110 euros a été provisionnée correspondant à :

Effort de construction	22 499 euros,
Participation aux salariés	94 611 euros.

CICE

Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2017, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi d'un montant de 127 392 euros, a participé au financement des besoins liés à la croissance de la société.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Observations du Comité d'entreprise

Le Comité d'entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons que des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-86 du Code de commerce ont été conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes a été dûment informé desdites conventions.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

M. Sylvain BOCCON-GIBOD

- Administrateur de la société SA H. O. 1
- Directeur général délégué de la société H. O. 1
- Membre du directoire de la société ODICEO

M. Pierre GRAFMEYER

- Administrateur de la société H. O. 1
- Gérant de la société SCI CALLISTO
- Gérant de la société SCI GANIMEDE
- Gérant de la société PIERRE GRAFMEYER ET ASSOCIES - P.G.A.
- Gérant de la société SCI PINSOL
- Gérant de la société SCI PINSOL PORTISSOL
- Membre du conseil de surveillance de la société ODICEO
- Président du Conseil de Surveillance de la société ODICEO

M. Laurent JOUFFRE

- Administrateur de la société H.O. 1
- Gérant de la société SCI GALILEO
- Cogérant de la société ODICEO LA TOUR DU PIN
- Membre du Directoire de la société ODICEO

Mme Agnès LAMOINE

- Vice-Présidente du conseil de surveillance de la société ODICEO

M. Jean-Pascal REY

- Administrateur de la société H. O. 1
- Directeur général de la société JNH & EXPACOM ou JNH et EXPACOM
- Président Directeur général de la société H. O. 1
- Cogérant de la société SCI DAPHNIS
- Gérant de la société ODICEO ENTREPRENEURIAT & INNOVATION
- Cogérant de la société ODICEO LA TOUR DU PIN
- Cogérant de la société SCI THEBE
- Membre du directoire de la société ODICEO
- Président du Directoire de la société ODICEO

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Renouvellement de mandats de membres du Conseil de surveillance

Les mandats de membres du Conseil de surveillance de Madame Agnès LAMOINE et de Monsieur Pierre GRAFMEYER venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

Nomination de nouveaux membres du Conseil de surveillance

Nous vous proposons de nommer en qualité de nouveaux membres du Conseil de surveillance, en adjonction aux membres actuellement en fonction :

Madame Sabine SCHNECK,
demeurant 7 Ter Rue de Montbrilland 69003 LYON

Monsieur Didier VAURY,
demeurant 19 Chemin de l'Ollagnière 42400 ST CHAMOND

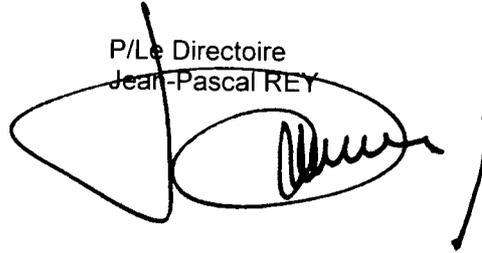
pour une période de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de Monsieur Jacques MAUREAU, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Gilles GRANJON, Commissaire aux Comptes suppléant arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

Le Directoire vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

P/Le Directoire
Jean-Pascal REY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP REY', is written over the printed name 'Jean-Pascal REY'. The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval shape. A vertical line is drawn through the top of the oval, extending upwards from the text 'P/Le Directoire'. A short diagonal stroke is present at the bottom right of the oval.

ODICEO

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 275 000 euros
Siège social : 115 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE
430 130 393 RCS LYON

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

au financier	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
Position financière en fin d'exercice					
Capital social	275 000,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
Nombre d'actions émises	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
Résultat global des opérations effectives					
Profit d'affaires hors taxes	10 786 554,00	10 738 627,00	10 203 633,00	9 071 530,00	8 595 167,00
Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	1 100 837,00	952 706,00	928 586,00	833 979,00	777 277,00
Impôt sur les bénéfices	203 861,00	181 314,00	185 550,00	177 457,00	195 300,00
Bénéfices après impôts, amortissement et provisions	604 827,00	573 079,00	550 237,00	526 731,00	441 451,00
Résultat distribuable	180 000,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00	157 250,00
Participation des salariés	94 611,00	81 632,00	99 622,00	76 575,00	123 434,00
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfices après impôts, mais avant amortissement et provisions	163,00	125,00	117,00	119,00	106,00
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	110,00	104,00	100,00	96,00	80,00
Montant versé à chaque action		33,00	33,00	33,00	29,00
Personnel					
Montant de salaires	100,00	100,00	100,00	94,00	90,00
Montant de la masse salariale	5 011 476,00	5 044 872,00	4 514 277,00	3 944 334,00	3 601 920,00
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, etc.)	2 166 860,00	2 227 066,00	2 172 119,00	1 885 898,00	1 735 526,00

ODICEO
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 275 000 euros
Siège social : 115 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE
430 130 393 RCS LYON

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2017

Chers Associés,

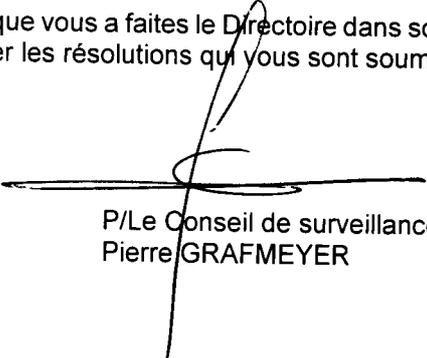
Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2017, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.



P/Le Conseil de surveillance
Pierre GRAFMEYER

ODICEO
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 275 000 euros
Siège social : 115 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE
430 130 393 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 604 827 euros au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES	ABATTEMENT
30/09/2016	180 000 €	Eligibles à la réfaction de 40 % 360 € Non éligibles à la réfaction de 40% 179 640 €
30/09/2015	180 000 €	Eligibles à la réfaction de 40 % 360 € Non éligibles à la réfaction de 40% 179 640 €
30/09/2014	180 000 €	Eligibles à la réfaction de 40 % 360 € Non éligibles à la réfaction de 40% 179 640 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 Décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Copie certifiée conforme
P/Le conseil de surveillance
Pierre GRAFMEYER

Jacques MAUREAU

Expert-Comptable Diplômé
Inscrit au tableau du Conseil Régional
De l'Ordre des Experts-Comptables
Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



ODICEO

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 275 000 Euros

**Siège social : 115 boulevard Stalingrad
69100 VILLEURBANNE**

RCS LYON 430 130 393

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2017

Cabinet SADEC
5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
Tél 04-72-85-60-60
Fax 04-72-85-60-69

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires de la société ODICEO,

1. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ODICEO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les produits constatés d'avances,
- Les créances clients,
- Les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS
ADRESSES AUX ACTIONNAIRES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, 1er décembre 2017


Jacques MAUREAU

Commissaire aux comptes